



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitievana - Tanindrazana - Fandrosoana

Autorité de Régulation des Technologies de Communication

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation ouverte

N° 2022/003-ARTEC/DG/PRMP/ACO du 01 Mars 2022

1. L'Autorité de Régulation des Technologies de Communication (ARTEC) invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivantes sous plis fermés pour exécuter le marché de **FOURNITURE D'ARTICLE DE BUREAU**. La prestation est constituée en **un lot unique et indivisible**. Toute offre partielle est irrecevable.
2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation ouverte.
3. Le Dossier de Consultation ouverte complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
ARTEC
Immeuble ARTEC, Près du Village Voara-Andohatapenaka
2^{ème} Etage - Porte 208
101 ANTANANARIVO
Tél. N° 020 22 421 19
4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix ouverte doit être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Soixante mille Ariary (**Ar 60.000,00**). Le paiement devra être effectué comme suit :
 - Vingt mille Ariary (**Ar 20.000,00**) à payer auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics – Immeuble Plan Anosy
 - Quarante mille Ariary (**Ar 40.000,00**) à payer par chèque bancaire libellé au nom de l'ARTEC.
5. Les plis devront parvenir à l'Immeuble ARTEC, Près du Village Voara- Andohatapenaka 2^{ème} Etage - Porte 208 au plus tard le **Mardi 15 Mars 2022 à Onze heures (11h00)** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission et est fixée à **Six Cent Milles Ariary (Ar 600.000,00)** soit sous forme de garantie bancaire, soit de Caution Personnelle et Solidaire, soit par virement bancaire au compte de l'ARTEC ouvert à la BMOI : **00004 00001 01008200147 32** justifié par un avis de débit de l'opération

Antananarivo le, 01 Mars 2022

La Personne Responsable des Marchés Publics,



RAKOTOMALALA Laurent Richard



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tsinindrazana - Fandrosoana

AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 2022/003-ARTEC/DG/PRMP/ACO

1. Le **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Fourniture d'article de bureau**". Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation **À prix unitaire**.
3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **IMMEUBLE ARTEC**
Rue : **PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA**
Etage / Numero de Bureau : **2EME ETAGE - PORTE 208**
4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
 - 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
 - Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
 - 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208**.
 - Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
 - Soit en espèce
 - Soit par chèque Bancaire.
5. Les plis devront parvenir **IMMEUBLE ARTEC - PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208** au plus tard le **15/03/2022 à 11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de :
 - six cent mille Ariary (Ar600 000.00)ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
 - Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
 - Soit par Garantie Bancaire
 - Soit par Chèque de Banque libellé au nom du **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION**



à *Antananarivo* Le 24/02/2022

La Personne Responsable des Marchés Publics

RAKOTOMALALA Laurent Richard